

Prévenir les risques psychosociaux dans votre entreprise au regard du droit du travail

Objectifs

- Définir et évaluer les différents risques psychosociaux en entreprise
- Comprendre la nécessité d'une prévention des risques psychosociaux (RPS) auprès de salariés
- Déterminer les mesures de protection collectives adaptées et les moyens d'améliorer l'environnement psychologique du travail
- Connaître les moyens juridiques dont dispose l'employeur pour faire face aux situations de crise

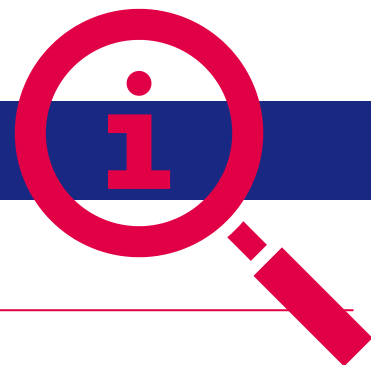


Programme

Les risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?	• Définir les termes : stress, souffrance, risque psycho-social • Définir les risques psychosociaux en entreprise • Stress, harcèlement, mal-être, souffrance, dépression, burn out... : définitions et distinctions
Comprendre les principaux enjeux des RPS pour l'entreprise, les salariés et le management	• Connaître les RPS en chiffres • Enjeux humains, économiques, juridiques, médiatiques et managériaux • Evaluer la nature et l'étendue des risques pour l'employeur • Une responsabilité résultant des actes individuels et des méthodes collectives de management • Identifier les risques civil et pénal pour chaque acteur
Identifier les principales sources des RPS en entreprise	• RPS et régulation sociale globale de l'entreprise • Faire le point sur l'organisation du travail • Focus sur les comportements managériaux • Cerner les indicateurs utiles : absentéisme, maladies, accidents, troubles musculo-squelettiques (TMS)... • Repérer les comportements et attitudes du collaborateur concerné par le risque
Appréhender les dispositifs de prévention et de gestion des RPS	• Rôle des différentes structures et des différents acteurs • Comment accompagner les responsables hiérarchiques dans la prise de conscience des RPS • Identifier les principaux freins au développement des RPS : l'autonomie/le soutien de l'équipe/le soutien du manager/valorisation et reconnaissance
Agir en fonction de la situation rencontrée	• Traiter le cas d'une crise RPS individuelle selon ses prérogatives • Connaître les étapes d'un entretien • Savoir mener l'entretien en toute neutralité



Modalités pratiques



Public : Dirigeants RRH, DRH Managers	Pré-requis : Encadrer une équipe
Tarif inter par personne : Adhérent : 600,00 € HT Non adhérent : 1 200,00 € HT Tarif intra : Nous consulter	Nombre de participants : 5 min – 10 max Durée : 1 jour en présentiel ou distanciel
Démarche pédagogique : Exposé et cas pratiques	Méthode d'évaluation : Quizz et corrigé Enquête de satisfaction
Taux de satisfaction : 1ère session en 2023	Personne en situation de handicap : Accessible aux personnes en situation de handicap (nous consulter)

Formatrices : Sophie TRINCEA / Géraldine FRANÇON



Sophie TRINCEA

Avocate au Barreau de Lyon, fondatrice et associée de TRINCEA AVOCATS - Droit Social Domaines d'intervention : conseil en droit du travail et de la sécurité sociale, gestion des contentieux sociaux.

Géraldine FRANÇON

Avocat au Barreau de Lyon Fondatrice et associée de TRINCEA AVOCATS - Droit Domaines d'intervention : conseil en droit du travail et de la sécurité sociale, gestion des contentieux sociaux.

